



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA 4390

JUL - 6 1989

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Electronic Weight Indicator

APPLICANT / REQUÉRANT:

Toledo Scale Canada Ltd.
5220 Creebank Road
Mississauga, Ontario
L4W 1X1

MODEL(S) / MODÈLE(S):

8520

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations Canada, pour (catégorie d'appareil):

Indicateur pondéral électronique

MANUFACTURER / FABRICANT:

Toledo Scale Canada Ltd.
Mississauga, Ontario

RATING / CLASSEMENT:

20,000 Counts are available for weight display with division size internally selected to 1, 2 or 5 with a programmable decimal. / 20,000 comptes sont disponibles pour l'affichage du poids par multiplicateurs de 1, 2 ou 5 obtenus par réglage interne, la position du point décimal étant programmable.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is an electronic digital micro-processor controlled weight indicator with counting mode, keyboard selection for "kg", "lb" and "Average Piece Weight (APW)".

This indicator has counting capabilities. The counting capability is not subject to Weights and Measures approval or inspection, but may be used in trade.

This device when interfaced to an approved and compatible weight platform becomes a weighing system.

The controls are as follows:

"ON" button used to power the device on.

"OFF" button used to turn off the indicator. This button can be disabled via the removal of a jumper on the logic board.

"ZERO" button for resetting the device to center of zero range.

"APW" button for setting the number of average piece weight.

"TARE" button for setting the device into a tare mode.

"lb/kg" button for switching the device from metric mode to avoirdupois and vice versa.

"SAMPLE" button for setting a sample via the numeric buttons.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil approuvé est un indicateur pondéral électronique à affichage numérique piloté par microprocesseur pourvu d'un mode de comptage, d'une sélection au clavier pour le pesage en "kg" ou en "lb" et de l'affichage du poids moyen des articles.

Cet appareil présente des fonctions de comptage qui ne sont pas soumises à l'approbation ni à l'inspection de Poids et Mesures mais qui peuvent être utilisées dans le commerce.

L'indicateur, lorsqu'il est relié à une plate-forme de pesage compatible et approuvée, constitue un ensemble de pesage.

Les commandes sont les suivantes:

La touche "ON" sert à mettre l'appareil en circuit.

La touche "OFF" qui sert à mettre l'appareil hors circuit peut être invalidée en enlevant un cavalier sur la carte logique.

La touche "ZERO" sert à ramener l'appareil au centre du zéro.

La touche "APW" sert à établir le nombre d'articles permettant de déterminer le poids moyen des articles.

La touche "TARE" fait passer l'appareil en mode de tarage.

La touche "lb/kg" permet à l'appareil de passer du mode métrique au mode en avoirdupois et vice versa.

La touche "SAMPLE" permet d'établir un échantillon à l'aide des touches numériques.

"10" numeric buttons designated 0 through 9 used for the entering of tare and other numeric data.

"CLEAR" button used to clear display during data entries and to allow re-entry of values. Also used to clear tare when in the net weight mode.

"PRINT" button for initiating a print.

"RECALL" button used to recall the tare value and the (APW) Average Piece Weight.

The display is a dual back plane liquid crystal type. It consists of six 0.7" digits with decimal point and a comma.

Status annunciators are provided for Center of Zero, lb, kg, Pieces, Tare, Net and Gross.

The 8520 can be fitted with an RS-232-C and 20mA current loop (active transmit and selectable active or passive receive) which enables connections to printers.

The following optional features can be incorporated in the 8520:

Analog Kit, Internal Power Supply Kit, Battery Power Kit for portable operation, Weight Symbols for ounces (OZ), Troy Ounces (OZT).

Les 10 touches numérotées de 0 à 9 servent à introduire la tare et d'autres données numériques.

La touche "CLEAR" permet d'effacer les valeurs affichées pendant l'introduction des données et permet de ré-introduire les valeurs. Elle permet également d'effacer la tare lorsque l'appareil est en mode de pesage net.

La touche "PRINT" permet d'actionner une imprimante.

La touche "RECALL" permet de rappeler la tare et le poids moyen des articles.

Le dispositif d'affichage à double fond de panier comprend six chiffres à cristaux liquides de 0.7 po, un point décimal et une virgule.

Les afficheurs d'état sont associés aux fonctions suivantes:
centre du zéro, lb, kg, articles, tare, poids net et poids brut.

Le modèle 8520 peut être équipé d'une interface RS-232-C et d'une boucle de courant de 20 mA (transmission active et réception active ou passive, au choix) qui permettent les raccordements aux imprimantes.

Les options suivantes peuvent être ajoutées au modèle 8520:

Un nécessaire analogique, un nécessaire d'alimentation interne, un nécessaire d'alimentation à piles permettant des opérations mobiles, des symboles de poids pour les onces (oz) et pour les onces troy (ozt).

Two enclosure styles are available -

- (1) Desk or bench top scale, and
- (2) Wall mount.

The zero and span adjustments are located within the enclosure of the device. This device can be sealed externally, however, the design is such that it cannot be sealed as per the requirements of SGM3/10.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.



W.R. Virtue

Chief,
Legal Metrology Laboratories

Deux styles de boîtiers sont disponibles -

- (1) Installation sur pupitre ou sur balance de table à pesage en tête, et
- (2) Installation murale.

Les dispositifs de réglage du zéro et de la portée se trouvent dans le boîtier de l'appareil. L'indicateur peut être plombé de l'extérieur, mais il n'est toutefois pas conçu pour être plombé conformément aux exigences de la directive ministérielle SGM3/10.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.

JUL - 6 1989

Date

Chief,
Laboratoires de la Métrologie légale

